

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 21

Artikel: [Anecdote]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lente et rationnelle, des efforts soutenus, qui accroissent graduellement la force et la souplesse des membres. C'est ce que M. Villard a compris. Réservant la plupart des engins pour un cours supérieur, son livre a le mérite de se restreindre au strict nécessaire et de présenter néanmoins un tout complet, une riche série d'exercices gradués avec méthode et suivis d'explications courtes et assez précises pour être comprises de chacun.

Une partie difficile était la terminologie, qui en français est presque entièrement à créer, à moins qu'on ne veuille se contenter de traduire les longues circonlocutions allemandes.

M. Villard a essayé de vaincre la difficulté et il nous donne en effet des impressions nouvelles plus françaises et qui frappent par leur simplicité et leur clarté.

Quoique destiné à l'enseignement primaire, ce Manuel peut être employé aussi dans un cours supérieur. Il est rédigé de manière à former la base d'un cours complet dont la seconde partie paraîtra prochainement.

Des exercices sont spécialement destinés aux jeunes filles; ce livre s'adresse également aux amateurs de la gymnastique de chambre; enfin MM. les instituteurs seront heureux de trouver à la fin du volume un choix varié de jeux pour les récréations.

D.

Aide-toi, le Ciel t'aidera.

Si cette pensée était comprise, l'humanité marcherait rapidement vers le bonheur.

Sur la terre, tout est régi par l'action combinée de l'homme et de Dieu. *Nous sommes ouvriers avec Dieu.* Dieu travaille avec nous, il est notre coopérateur, il fait jouer pour nous les grandes forces de la nature; mais il veut que nous unissions nos efforts aux siens, que nous agissions de concert avec lui: l'homme ne PEUT pas se passer de Dieu; Dieu ne VEUT pas se passer de l'homme. *Dieu nous aide! aidons-nous!*

De l'action combinée et convergente de l'homme et de Dieu, l'ordre, l'harmonie, le bonheur, doivent naître et envahir toutes les branches du mouvement, tous les règnes de la nature. Que l'homme comprenne et remplisse sa tâche, Dieu ne lui fera pas défaut!

Si quelque part il y a désordre, mal, douleur, auquel des associés faut-il s'en prendre? Qui de Dieu ou de l'homme a manqué à l'œuvre commune, a négligé son devoir?

C'est Dieu! ont répondu presque toujours les hommes, et des hommes se croyant religieux. Ainsi, s'il y a désordre dans l'atmosphère, c'est Dieu qui le veut, c'est Dieu qui se plaît à geler les vignes, à brûler les prairies, à grêler les moissons, à inonder les campagnes; c'est Dieu qui dévaste les champs, qui se rit des travaux de l'agriculteur, qui affame les populations!

Effrayé de tant de fléaux qui frappent incessamment sur notre pauvre espèce, les prêtres élèvent leur voix vers le Ciel; ils prient afin que Dieu se

montre moins cruel, afin qu'il daigne nous épargner, nous pardonner.

Pardonnez!... Mais la première condition du pardon est de se repentir, de ne pas persister dans sa faute. Si cette vallée est dévastée par des ouragans, la faute est d'avoir détruit cette forêt qui en couronnait les hauteurs et la protégeait contre l'orage; c'est cette faute qu'il faut reconnaître et réparer. Que l'homme médite, comprenne et qu'il se mette à l'œuvre: voilà la prière que Dieu aime, à laquelle il ne sera jamais sourd; tandis qu'il ne peut exaucer la prière que l'homme lui adresse en se croisant les bras, sans réfléchir sur ses erreurs, sans travailler à en sortir.

La prière inactive exprime l'espoir que Dieu bouleversera toutes les lois de la nature pour que l'homme jouisse des biens que Dieu a mis à sa portée, quoiqu'il refuse de faire usage de ses facultés pour les prendre. L'homme ne veut pas faire quelques pas et étendre le bras pour s'emparer d'un fruit qui le tente, et il prie, afin que Dieu, venant en aide à son inertie, place lui-même le fruit entre ses dents.

Parce que les lois de certains phénomènes ne sont pas encore connues, nous imaginons que ces lois n'existent pas, que Dieu s'est réservé d'agir sur ces points, jour par jour et capricieusement, aujourd'hui en bien, demain en mal. Alors nous le prions d'être bon, comme s'il n'était pas bonté infinie; d'être libéral, comme si déjà il ne nous avait pas tout donné.

Car lorsque les lois de la nature sont bien connues, il ne nous vient pas de prier pour qu'elles soient modifiées en notre faveur. Ainsi nous ne demandons pas que le fleuve remonte vers sa source, que la pierre serve à apaiser notre faim; le naufragé dont le vaisseau s'engloutit ne prie pas afin de pouvoir gagner le port en marchant sur les flots.

Donc:

Etudions la nature, sachons y voir partout l'action de Dieu; en Dieu ayons toujours confiance; prions comme il faut prier pour être exaucés; travaillons avec Dieu.

Aide-toi, le Ciel t'aidera!

Un président de cour d'assises interrogeait un banquier qui accusait son caissier de lui avoir volé 30,000 francs en vingt ans.

— Quels étaient les appointements de cet homme?

— Quinze cents francs.

— Par mois?

— Non, monsieur le président, par an.

— Il ne vous a volé que 30,000 fr. en vingt ans?

Mais ça ne porte ses appointements qu'à 3000 fr. Ce chiffre ne me semble pas trop exagéré pour un caissier responsable.